



Conformément à l'article L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous portons à la connaissance de la population que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 24 avril 2014 à 20 heures à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil communal
2. Informations générales aux conseillers
3. Rénovation Urbaine : Adoption définitive du projet comprenant le périmètre, le programme général (diagnostic, objectifs, actions à mener et phasage)
4. Finances : Procès-verbal de vérification de la caisse du Receveur communal à la date du 31 mars 2014 - Notification
5. Finances : Comptes de la Régie communale Ordinaire « Agence de Développement Local » - exercice 2013 - Approbation
6. Finances : Eglise protestante de Fontaine l'Evêque – Compte exercice 2013 – Approbation
7. Finances : Asbl « Sports – Délassement » - Compte exercice 2013 - Approbation
8. Finances : Associations diverses - Contrôle de l'octroi et de l'emploi des subventions communales – Comité des Fêtes et du Folklore - Comptes exercice 2013 - Approbation
9. Finances : Asbl « Comité des Fêtes et du Folklore Del Bourlette » - Octroi de subventions - Décision
10. Marchés publics : Acquisitions diverses – Approbation des conditions et du mode de passation
11. Marchés publics : Projet de rénovation urbaine du Centre d'Anderlues – Approbation d'avenant 1
12. Marchés publics : Etude de prolongement « Ravel » sur le territoire de la Communauté Urbaine du Centre – Ratification
13. Conventions : Centre Culturel Régional du Centre – Participation financière de la Commune pour l'année 2014 – Approbation de la convention
14. Commission locale pour l'énergie (CLE) : Rapport d'activités année 2013 – Notification
15. Personnel communal : Communication du rapport relatif à l'occupation de travailleurs handicapés dans les communes pour l'année 2013.